Logo CFDT

#NEGOCIATION - MAI 2023

La CFDT dénonce les défaillances ci-dessous :

• Des séances de négociation condensées en 8 jours réparties sur 5 semaines, alors que l'usage est de plusieurs mois dans d'autres entreprises,
• Les documents essentiels sont remis trop tardivement en amont des séances de négociation,
• Les données sur les postes supprimés changent fréquemment, les critères d'éligibilité aussi. Pour preuve, 8 heures ouvrées avant la dernière séance de relecture, la direction a donné une nouvelle version des postes supprimés sur la grande direction CTIO,
• Nos demandes d'information/consultation au CSE Central et au CSEE de SCE sont toujours refusées par la direction qui fait mine de ne pas les entendre. Ceci prive les salariés de SCE d'obtenir des expertises légales pour d'une part stopper l'explosion des Risques psychosociaux au sein des équipes, et d'autre part trouver des scénarios alternatifs crédibles aux 669 suppressions d'emplois. Beaucoup de questions des négociateurs CFDT auraient pu être levées par l'instruction d'une information/consultation dans nos instances.

Le manque de dialogue social de qualité pénalise tous les salariés de SCE. La CFDT refuse cette logique. Nous continuerons coûte que coûte à défendre les intérêts des collègues.

Un froid polaire souffle sur SCE
Documents
Un froid polaire souffle sur SCE